

Question-réponse

Question du groupe les amis de Roquefort ensemble :

« Bonjour,

Avez vous contacté la préfecture pour redemander le courrier sur le LGV du mois de juillet 2021 si vous ne l'avez pas reçu ou perdu? Car Le dossier mis à disposition le 6/12/2021 en mairie sur ce sujet est un dossier ancien, et ne correspond pas à notre demande; Aviez vous au moins »jeter un oeil » dessus avant ?

Nous renouvelons notre demande d'accès à ce courrier qui donnait lieu à une enquête.

La préfecture l'a adressé par clef USB aux communes, merci de nous le communiquer en dématérialisé.

Cordialement »

Réponse de l'équipe municipale :

« Bonjour Madame,

Vous vous obstinez à parler d'un courrier recommandé. Or, depuis votre remplacement par la délégation après votre éviction, celle-ci s'était attachée à mettre de l'ordre dans vos affaires, et pour la circonstance, avait mis en œuvre un registre de réception des courriers. Le courrier en question est enregistré comme courrier simple.

Le courrier que nous avons reçu n'est pas une enquête mais un avis. Il demandait simplement de se positionner sur le **lancement** de l'enquête publique sur le tracé phase 1, c'est à dire Montpellier Béziers sur 53 km sans gare.

De cet état de fait, nous n'avons pas à nous intéresser à ce tronçon, notre non réponse valant accord pour le lancement de l'enquête publique. Seule action démocratique.

Permettant à chacun de pouvoir s'exprimer sur le tronçon en question (Montpellier, Béziers)

Pour Roquefort c'est 2040, en l'état actuel de nos informations officielles.

Concernant l'aspect environnemental, nous pouvions effectivement nous manifester mais sur ce point nous avons préféré nous en remettre à plus compétent que nous, le PNR, avec lequel nous sommes en relations proches et avec qui nous avons des réunions programmées, la 1 ère réunion a eu lieu le 9 décembre une seule commune était présente.....Roquefort des Corbieres.!

Concernant le dossier mis à votre disposition le 6 décembre, contrairement à vos allégations, il n'est pas ancien, c'est le bon dossier issu de la clef usb. Affirmer le contraire est une insulte diffamante.

Vous parlez d'ancien dossier, vous avez raison d'en parler, le projet est réellement ancien, le tracé actuel est validé depuis les années 90, sous vos mandats.

Par votre propos vous démontrez avoir toutes les informations et connaissances de ce dossier, sur lequel vous avez pris de réelles décisions. c'est donc en connaissance de cause que vous avez construit le lotissement et validé la commercialisation sans prévenir les acheteurs.

Jeter un œil sur un dossier de 500 pages qui a plus de 30ans même récent, vous avez du temps à perdre, pas nous. Rappelez, les seules pages qui nous intéressent sont celles de roquefort et de ses abords (communes voisines), ce qui ce passe dans l' Hérault ne nous intéresse pas au point d'y passer tout notre temps

Salutations »